VOTRE VOIX
NOTRE ACTION
VOTEZ CFDT

Cfdt:

CSA ministériel Travail-Emploi

Du 3 au 10 décembre 2026, faisons entendre notre voix au sein des ministères sociaux !

Le CSA et sa formation spécialisée sont les instances où se discutent les sujets communs de notre quotidien : organisation du travail, budget, effectifs, prévention des risques... Pendant 4 ans, vos élus CFDT ont porté une ligne simple : être présents et agir concrètement pour obtenir des avancées pour toutes et tous.



CE QUE NOUS AVONS OBTENU :
DES ACTES, PAS SEULEMENT DES PAROLES !

Pendant cette mandature, le SYNTEF-CFDT a défendu nos intérêts avec une conviction : **le dialogue social doit produire des résultats concrets pour nos rémunérations, nos carrières et nos conditions de travail.**

Par la négociation et nos propositions, nous avons notamment obtenu :



- **102 possibilités supplémentaires de promotion de C en B en 2026**, grâce au nouveau plan 2025-2028 de transformation des emplois, privilégiant la promotion au choix ;
- **Des règles indemnitaires plus favorables.** En participant activement aux groupes de travail, la CFDT a obtenu :
  - **une meilleure prise en compte de l'expérience pour la revalorisation de l'IFSE ;**
  - **une meilleure reconnaissance financière des mobilités**, y compris pour les changements de section pour l'inspection du travail et les mobilités entre opérateurs et services ministériels ;
- **L'ouverture d'une négociation sur les conditions d'emploi des agents contractuels**, pour agir contre la précarité, améliorer les conditions d'emploi et développer de véritables perspectives professionnelles ;
- **Une protection sociale complémentaire améliorée**, avec trois options facultatives, une participation de l'employeur à leur financement, des dispositions plus favorables pour les familles et un fonds d'accompagnement social ;
- La reconnaissance des parcours pour **les agents en situation de handicap ;**
- **Des mesures concrètes en faveur de l'égalité professionnelle et de la juste reconnaissance du travail des femmes.**

Ne pas jeter sur la voie publique.

Ces avancées, nous les avons portées avec constance. Certaines ont été obtenues directement grâce à nos propositions, d'autres grâce à notre action collective. Toutes illustrent notre conception du syndicalisme : **être exigeants, faire des propositions et obtenir des résultats**.

L'équipe **CFDT** s'est par ailleurs mobilisée pour accompagner un grand nombre de collègues rencontrant des situations individuelles difficiles.

Nous savons que beaucoup reste à conquérir. Pour le prochain mandat, nous continuerons à **défendre nos rémunérations, nos carrières, nos effectifs et nos conditions de travail**, avec la même exigence.

NOS 4 PRINCIPALES REVENDICATIONS

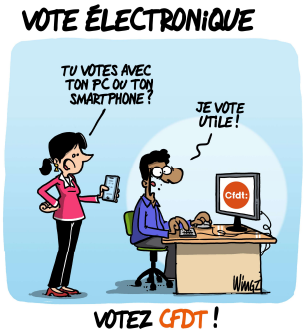
1. **ORGANISATION POST-OTE :** la réforme de l'OTE a fragilisé la cohérence de nos services, complexifié leur fonctionnement et éloigné les centres de décision. **La CFDT revendique le rattachement des DDETS-PP aux DREETS, sous la forme d'unités départementales de plein exercice**, afin de rétablir une chaîne de pilotage ministérielle cohérente, tout en préservant la proximité territoriale. Nous défendons également des moyens humains et matériels garantis, ainsi que la réintégration des fonctions support (actuellement placées sous l'autorité et le bon vouloir des préfectures) au service des agents et des missions.

2. **ADMINISTRATION CENTRALE :** La CFDT dénonce les menaces visant à restreindre les moyens en administration centrale, déjà contraints et soumis à des restructurations, souvent faites *« à la hache et à l'arrache »*.

3. **RÉMUNÉRATIONS : UNE RECONNAISSANCE À LA HAUTEUR DE NOS MISSIONS.** La CFDT revendique une revalorisation significative des rémunérations pour toutes les catégories d'agents, **à travers l'amélioration des grilles indiciaires**, la reconnaissance des qualifications et des responsabilités, ainsi qu'une politique indemnitaire plus juste. **À travail et responsabilités comparables, reconnaissance comparable !**

4. **CONTRACTUELS : MÊMES MISSIONS, MÊMES DROITS À UN AVENIR PROFESSIONNEL.** La CFDT défendra **des parcours plus lisibles, la sécurisation des situations individuelles** (ex : portabilité du CDI), **de véritables perspectives d'évolution** (sans être la variable d'ajustement des schémas d'emploi) et une meilleure reconnaissance financière de l'expérience acquise (ex : réexamen triennal réel des rémunérations).





En toutes circonstances, **la CFDT fait le choix de l'action plutôt que de la politique de la chaise vide** : nous siégeons, nous défendons nos positions et nous portons vos revendications, sans jamais renoncer à nos convictions.

DU 3 AU 10 DECEMBRE 2026,
VOTEZ CFDT POUR UN SYNDICALISME UTILE !

Ne pas jeter sur la voie publique.